

# La guérison des verrues dans le canton de Neuchâtel

Autor(en): **Frick, R.-O.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde**

Band (Jahr): **26 (1936)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1004807>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Korrespondenzblatt der Schweiz. | Bulletin mensuel de la Société  
Gesellschaft für Volkskunde | suisse des traditions populaires

26. Jahrgang — Heft 1 — 1936 — Numéro 1 — 26<sup>e</sup> Année

R.-O. FRICK, La guérison des verrues dans le canton de Neuchâtel. — Der Dreißigste. Ergänzungsfragen zu Frage Nr. 661 der Enquête. — Kettenbriefe. — Eine selbsterlebte Geistergeschichte. — Museum für Völkerkunde Basel: Volkskundliche Einläufe. — Fragen und Antworten: 1. Bündner Ornamentik. 2. Altfränkisch. 3. Weife-Röhre. 4. Geldstücke als Knöpfe. — Bücherbesprechungen. — Comptes rendus: Georg Thürer, Die Kultur des alten Landes Glarus.

### La guérison des verrues dans le canton de Neuchâtel

par R.-O. FRICK, Neuchâtel.

Les superstitions n'étaient, autrefois, pas moins rares dans le canton de Neuchâtel qu'ailleurs. En particulier, on s'y livrait volontiers à des pratiques médicales, comme le montre, par exemple, le «Livre de recettes», du chirurgien Abram Sandoz, du Locle, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont nous publierons prochainement ici des extraits. Mais tout cela est bien oublié aujourd'hui — par bonheur, dirons-nous pour la santé publique — à quelques exceptions près, dont les folkloristes sont heureux. Il est, toutefois, un domaine où la médecine populaire n'a pas encore perdu ses droits, mais il s'agit moins d'une maladie, que d'un défaut physique et les procédés appliqués sont plus bizarres que dangereux; à dire le vrai, ils sont même très exactement inoffensifs quoique souvent opérants: c'est celui des verrues. Peu de bobos de cette insignifiance sont l'objet de recettes aussi infiniment variées et persistantes. A la suite d'un article publié, en avril 1932, dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel» et où je rappelais les principaux types de médication employés contre les verrues,

j'ai reçu un certain nombre de communications montrant que, dans le canton de Neuchâtel, on soigne toujours par des moyens superstitieux cette affection qui dépare les plus jolies mains.

C'était ainsi qu'il y avait à la Chaux-de-Fonds, voici une cinquantaine d'années, une bonne femme dont la spécialité consistait précisément à faire disparaître ces excroissances désagréables. Il fallait se trouver chez elle à une heure de l'après-midi, au moment où sonnaient les cloches annonçant un enterrement. Elle mouillait son doigt de salive en marmottant une formule inintelligible, dit ma correspondante qui ajoute que la bonne femme lui avait assuré que c'était une prière allemande. Et, selon les prévisions de la vieille, la verrue disparut en même temps que se décomposait le corps du défunt enterré au moment de l'opération.

Il est bien probable que la formule en question était, en effet, allemande. Cela paraît être confirmé par la communication suivante d'une correspondante de Neuchâtel dont la mère était bernoise. Il y a un demi-siècle, cette personne, alors petite fille, ayant une verrue à l'index, la montra à sa mère qui lui dit d'aller, lorsque midi sonnerait, à la fontaine publique voisine pour s'y laver les mains en récitant cette formule:

Es läutet Mittag,  
Für den Tot' ins Grab  
Und ich wasche meine Warze ab.

Ayant fait cela, la fillette jeta dans la rue un beau ruban rouge où elle avait fait un nœud. Et ma correspondante ajoute: «Je me rappelle très bien que je fis tout cela sans grande conviction. Je n'y pensais même plus quand, un beau jour de la même année, je m'aperçus que je n'avais plus la verrue. Je dois avouer que la chose m'a frappée davantage à ce moment-là que pendant l'opération. Sans être superstitieuse, j'en ai été troublée; c'est pourquoi je me rappelle si bien.»

Un jeune Chaux-de-Fonnier, d'autre part, me dit que, dans son enfance, on plaçait ses verrues sous le robinet tandis que sonnait la cloche des enterrements et l'on disait: «On enterre un mort; j'enterre ma verrue.»

Voici encore une communication relative à Neuchâtel: «Il y a quelques années, m'écrivit une correspondante, j'avais une verrue. Une vieille femme de 80 ans — morte aujourd'hui — habitant Neuchâtel, me conseilla de prendre une pomme

aigre, de la couper en deux, de frotter la verrue avec une des moitiés, puis (sans doute après avoir réuni les deux moitiés. F.) d'enterrer le fruit au jardin. Et quand la pomme sera pourrie, ajouta-t-elle, la verrue aura disparu; mais cela ne réussit qu'en octobre et à condition de n'en parler à personne. Je me dis que le résultat ne dépendait certainement ni du mois ni du goût du fruit, et je pris n'importe quelle pomme dont je détachai avec les dents un petit morceau avec lequel je frottai ma verrue; puis j'enfouis ce morceau dans un pot de fleurs et mangeai la pomme. Jour après jour, je vis ma verrue diminuer; quinze jours après, il y n'en avait plus de trace.»

La même correspondante m'indique encore deux procédés. L'un, qu'elle qualifie de plus scientifique, consiste à faire macérer durant une semaine dans du vinaigre l'écorce d'un citron, puis à badigeonner plusieurs fois avec ce liquide la verrue, qui tombe au bout de quinze jours ou trois semaines. L'autre lui a été confié par des paysans de la Bérallaz sur Lausanne: il faut frotter la verrue avec une couenne de lard qu'on enterre ensuite.

Constatant qu'on réussit réellement à faire disparaître les verrues par le moyen de ces procédés extraordinaires, ma correspondante se demande si le facteur agissant est bien ces pratiques ou plutôt l'autosuggestion. Elle a entrevu la vérité: on sait aujourd'hui qu'en effet, les verrues résultent d'un trouble nerveux et sont guérissables par la technique de l'autosuggestion. Voir à ce sujet la revue parisienne «Le Mois» No. 21 (1932), p. 292.

Et voici, pour terminer, un trait caractéristique de psychologie populaire. M. Léon Roulet, pasteur aux Verrières, se plaît à l'occasion à guérir psychologiquement les verrues. Il indiqua, un jour, à un jeune garçon un moyen suggestif tout à fait simple. Mais celui-ci trouva le procédé trop peu compliqué et y ajouta, de son chef, le lavage régulier sous le robinet. S'étant plus tard fait une entorse, et n'ayant plus confiance dans la thaumaturgie du pasteur, il se rendit à Fleurier chez un ancien habitant des Verrières, mège à ses heures, pour se la faire «rebouter». Le simple veut à tout prix être trompé et fait la fortune des charlatans.

---